

Assemblée Générale de l'UNSS du 3 juillet 2026

Déclaration liminaire, Nathalie FRANCOIS

Cette Assemblée Générale se tient dans un contexte de crise durable du service public d'éducation. Suppressions de postes, difficultés de recrutement, dégradation des conditions de travail et accroissement des inégalités territoriales fragilisent profondément l'École. L'EPS et le sport scolaire n'échappent évidemment pas à cette réalité.

Pourtant, jamais les discours institutionnels n'ont autant insisté sur l'importance de l'activité physique pour la jeunesse. Les objectifs sont affichés, mais les moyens, eux, ne suivent pas.

La décision de réduire de 8 % la subvention du ministère de l'Éducation nationale à l'UNSS est à ce titre un signal extrêmement grave. Rappelons que cette subvention est gelée à 3,8 M € depuis 2018. Avec une inflation d'environ 20 % sur la période, elle devrait aujourd'hui atteindre près de 4,5 M € pour simplement maintenir son niveau réel. Autrement dit, au-delà de la baisse annoncée, c'est une érosion massive et continue des moyens du sport scolaire que nous subissons.

Dans le même temps, les coûts explosent, en particulier ceux des transports, élément central du fonctionnement de l'UNSS.

Les collectivités territoriales, elles aussi sous tension, réduisent leurs financements, parfois de 10 à 50 % selon les territoires.

Les conséquences sont déjà parfaitement visibles sur le terrain :

- Diminution du nombre de rencontres sportives
- Recul du nombre de licencié-es dans certains territoires
- Inégalités accrues entre académies et districts
- Fragilisation des associations sportives, notamment dans les zones les plus défavorisées.

Ces choix budgétaires sont d'autant plus incompréhensibles qu'ils s'inscrivent dans un contexte où d'autres priorités semblent, elles, ne pas connaître de restrictions.

Alors que l'UNSS peine à obtenir quelques centaines de milliers d'euros supplémentaires pour permettre à plus d'un million de jeunes de pratiquer une activité physique, des sommes colossales sont engagées ailleurs :

- Augmentation continue du budget des armées, seul ministère explicitement préservé des politiques d'austérité budgétaire
- Financement de dispositifs tels que les « classes défense » ou les « 2h de sport au collège »
- Investissement de 2 M € dans un projet expérimental d'esport en milieu scolaire, avec une perspective de développement national jusqu'en 2030.

Dans ce contexte, comment justifier qu'il n'y aurait plus d'argent pour le sport scolaire, pour la santé des jeunes, pour leur accès à une pratique physique volontaire régulière ?

Le SNEP-FSU le dit clairement : ces choix politiques traduisent une hiérarchie des priorités que nous contestons profondément.

Et pourtant, aujourd'hui, les personnels continuent à tenir le système à bout de bras, malgré le manque de reconnaissance.

La réduction du volume des indemnités pour missions particulières pour la coordination des districts (IMP.A) en est une illustration criante. Dans plusieurs académies, ces diminutions ont déjà produit des effets très concrets :

- Districts sans coordonnateur·rice
- Engagement des personnels réduit au prorata de leur rémunération
- Baisse ou arrêt de l'activité.

Comment pourrait-il en être autrement ?

Dans certains territoires, la situation devient critique : augmentation du nombre de licencié·es sans création de postes de cadre UNSS, surcharge des services, absence de personnel administratif, dégradation des conditions de travail.

L'UNSS et ses championnats sont des leviers essentiels de lutte contre les inégalités sociales, territoriales et de genre, un espace d'émancipation, de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté à laquelle nous souhaitons qu'un maximum d'élèves puissent participer.

L'UNSS ne doit pas être fragilisée, elle doit bien au contraire être davantage renforcée.

Par ailleurs, nous constatons un déséquilibre flagrant entre le poids des AS des établissements du privé dans la structure et leur participation aux compétitions et rencontres de niveau académique et national, ainsi que leur présence récurrente sur les podiums des championnats de France. Des atteintes à la laïcité nous sont parfois aussi remontées.

Parce que les AS des établissements privés ont aussi une fédération scolaire qui leur est réservée, quand celles du public n'ont que l'UNSS, le SNEP-FSU demande que les championnats et rencontres UNSS de niveau académique et national soient réservés exclusivement aux AS des établissements publics. Néanmoins, et pour permettre la mixité scolaire et dynamiser les districts, le SNEP-FSU propose que les AS des établissements privés aient la possibilité de participer aux compétitions UNSS jusqu'au niveau départemental mais pas au-delà.

Dans un tout autre registre, l'annonce largement diffusée auprès de la profession de la nomination du programme « #FillesActives » aux Trophées du Sport et du Management nous interpelle et interpelle la profession. Et, comble de l'ironie, l'UNSS nous invite à voter pour ce programme quand des votes sont refusés dans les CD UNSS et CR UNSS !

Le jury de ce trophée est composé essentiellement d'hommes issus du monde de l'entreprise, du management, bien éloignés des services publics et n'incarnant pas vraiment les valeurs du sport au féminin.

Cet appel symbolise bien les liens que l'UNSS veut tisser avec le secteur privé et le monde de l'entreprise, en lieu et place du développement du service public du sport scolaire qui devrait être financé par l'État à la hauteur de ses besoins. Par ailleurs le fond de ce programme " #filles actives" reste très discutable du point de vue de l'égalité filles-garçons ; puisqu'en l'espèce il s'agirait de *"lutter contre le décrochage sportif des adolescentes en proposant des formats de pratique plus inclusifs, adaptés à leurs attentes et moins centrés sur la compétition" (...)* ou de mener des « *actions de sensibilisation à l'égalité, la santé et la citoyenneté* ».

Les jeunes femmes auraient donc accès au sport seulement quand il a une connotation "citoyenne" ou à des rôles autres que "sportives" ?

Le SNEP-FSU s'inscrit en faux avec ces pratiques qui ne font que renforcer les stéréotypes de genre en éloignant les filles des pratiques sportives performantes pour les enfermer dans des rôles citoyens stéréotypés. Pour preuve, elles sont plus nombreuses que les garçons à être reporters mais bien moins à être arbitres ou coaches. Le SNEP FSU réclame qu'une vraie politique de lutte pour plus d'égalité soit effectivement mise en place.

Le plan de formation de lutte contre les VSS à destination des cadres devrait être déployé à partir de septembre 2026. C'est un très bon signal que nous souhaitons souligner, mais ce n'est pas suffisant. L'UNSS doit engager à tous les niveaux de responsabilité un plan de formation et un contrôle de ses productions, règlements et organisations par des personnels formés.

Pour exemple, je vous rappelle l'intervention que nous avons faite au CA de décembre 2025 et les modifications qui avaient été proposées pour le guide pédagogique ÉTHIC'ACTION. Guide où ne figurent que des paroles d'élèves garçons qui ne s'adressent qu'à des enseignants hommes.

Aucune modification n'a été faite depuis. Et ce livret est resté tel quel sur le site national jusqu'à ce jour ! La discrimination est toujours à l'œuvre. Ce n'est pas acceptable. Je vous ferai passer d'ailleurs un exemplaire du guide avec les paroles surlignées qui pourraient être modifiées très facilement et très rapidement sans user de l'écriture inclusive, rassurez-vous.

Ne sachant pas si un temps spécifique sur les modifications du règlement fédéral est prévu pour cette instance, nous souhaitons avoir confirmation de l'organisation d'un championnat de France de ski nordique la saison prochaine.

Lors du dernier GT, un doute subsistait au niveau financier. L'académie de Besançon, particulièrement le Jura, est prête à l'accueillir au stade des Tuffes à Prémamanon. Ce site est homologué au niveau international. L'enneigement est garanti en mars. La gratuité du site est assurée. Il n'y a donc pas ou peu de risque d'annulation. L'académie a tout simplement besoin d'un feu vert et de la volonté de la direction nationale.

Enfin, dans un contexte politique plus large, le SNEP-FSU tient à réaffirmer son opposition ferme à toute instrumentalisation du sport scolaire. Les valeurs portées par l'UNSS — *solidarité, inclusion, égalité, lutte contre les discriminations* — sont incompatibles avec celles portées par des élu-es issu-es de partis d'extrême droite. Le sport scolaire doit rester un espace d'émancipation, de rencontre et de construction du vivre-ensemble, à l'abri de toute récupération idéologique.

Pour conclure, le SNEP-FSU réaffirme les exigences suivantes :

- L'abandon de la baisse de 300 000 € et un plan de relance du sport scolaire
- Une compensation intégrale de l'augmentation des coûts de transport
- Un financement national fortement revalorisé passant par le doublement de la subvention du ministère de l'Éducation nationale
- Le rétablissement du volume d'IMP.A nécessaire au fonctionnement des districts
- Des moyens humains renforcés dans les services UNSS
- Une réduction effective des inégalités territoriales.

Le SNEP-FSU continuera de défendre un sport scolaire ambitieux, accessible à tous·tes, fondé sur les valeurs du service public.

Parce que derrière les lignes budgétaires, il y a une réalité simple : chaque euro retiré à l'UNSS pour son fonctionnement, ce sont des pratiques en moins, des rencontres en moins, des élèves en moins dans le sport scolaire.

Et dans le contexte actuel, la jeunesse mérite exactement l'inverse.

L'UNSS est un outil formidable que nombre d'enseignant·es d'autres pays nous envient.

C'est un outil qui connaît des réussites, qui procure des émotions fortes et laisse des souvenirs marquants et joyeux à nos licencié·es.

Nous nous devons tous et toutes, acteurs et actrices du quotidien, administrateurs et administratrices d'en prendre soin, dans l'intérêt de nos jeunes, de leur avenir et dans le devenir de notre pays.

AG de l'UNSS du 3 juillet 2026 - Déclaration liminaire du SNEP-FSU

RÉPONSES

Baisse subvention du ministère : contexte de baisse de 14 % de l'enveloppe globale pour toutes les associations depuis la ligue de l'enseignement jusqu'à de plus petites associations, voire suppression pour certaines. Le montant de la subvention et les dates de versement sont incertains à l'heure actuelle en raison de la présidentielle de 2027 (*ndlr : nous avons du souci à nous faire ... pour rappel le SNEP-FSU demande a minima le doublement de la subvention actuelle, soit 7,6 M €*).

Classes défense : le ministère de l'Éducation nationale ne donne pas de subvention.

Égalité et VSS : cela doit être une priorité. L'UNSS s'engage à modifier le guide Ethic'action (*ndlr : au 01/09/2026 il n'est toujours pas modifié ... à suivre*).

Votes dans les CD et CR UNSS : pour l'UNSS ces instances ne sont pas des organes de direction et ne peuvent donc que donner des avis. Le représentant du ministre a quant à lui la même interprétation des statuts UNSS que celle du SNEP-FSU « en cas d'égalité, la voix du président est prépondérante » (cf statuts UNSS), des votes sont donc possibles.

IMP.A coordo : aucune réponse.

AS du privé : Aucun argument pour justifier l'éviction des AS du privé ni de la part du ministère, ni de la part de l'UNSS. Au regard des données OPUSS, le SNEP-FSU persiste à dire qu'il y a un problème. En effet, si 10 % des AS sont du privé, elles sont 7,8 % à participer à des championnats de France mais surtout elles représentent 19 % des équipes présentes sur les podiums ! (*ndlr pour info : le mandat du SNEP-FSU lors du congrès national de 2026 : « Une concurrence inacceptable existe entre les AS des établissements privés sous contrat et les AS des établissements publics : inégalités par rapport au choix de l'affiliation, à la participation sélective aux compétitions, aux finances, aux IPS des élèves... Les AS du privé tirent profit des moyens publics et utilisent leurs résultats aux championnats UNSS comme vitrine, les AS du public se voyant trop souvent limitées quant à leur accès à ces phases finales. Pour le SNEP-FSU, le service public du sport scolaire du second degré doit être exclusivement réservé aux élèves des établissements publics et demande une réforme des statuts de l'UNSS. Dans l'attente de cette réforme, plusieurs leviers peuvent être utilisés : limitation de la participation des établissements du privé aux rencontres district et/ou départementales (sans possibilité d'être classés et donc qualifiés), surcotisation de leurs AS pour l'affiliation UNSS »*)

Ski : l'accord avec la fédération (FFS) est toujours à conclure mais en bonne voie. Les compétitions de ski nordique devraient pouvoir être organisées mais restent le problème du financement et le travail à la réouverture du ski alpin (ne pas aller trop vite avec le ski nordique pour ne pas compromettre le retour de l'alpin).

Retrouvez les autres documents relatifs à l'AG sur notre site : [les éléments à retenir](#), [le PV de l'AG du 06/02/2026](#)